



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Direction Générale
CR/OM

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 14 Décembre 2016

Le quatorze Décembre deux mille seize, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 06 Décembre 2016, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

Étaient présents

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, BRAHIMI Nadia, ID ELOUALI Ali, DESPRÈS Catherine, AOUMMIS Hassan, ARNAUD Anne Marie, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, CATOIRE Marion, ATHÉA Bernard, GUINNERY Annick, DUPUY Gilles, BLOUIN VALENTIN Anne, NEUVILLE Christophe, MORO Christiane, GRASSET-PRIAN Chantal, GILLERY Ludovic, MÉLY Laurent, LEONCE Vanessa, ALIROL Béatrice, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, DRUART Frédéric, SALIM Malika, PERYAGH Yves, BARON Monique.

Étaient représentés :

Mme MASSÉ Elodie	mandat à Mme BRAHIMI Nadia
Mme LEROY Sylvie	mandat à M. TISLER Frédéric
Mme RIFFAUD Isabelle	mandat à M. BOIVIN Bernard (arrivée au 4 ^{ème} dossier)
M. ZIEGELMEYER Laurent	mandat à Mme ARNAUD Anne Marie
Mme BELLIER Carole	mandat à Mme DESPRÈS Catherine
M. BRIENNON Jean Marc	mandat à Mme ALIROL Béatrice
Mme FRANCISOT Amandine	mandat à M. PANETTA Tonino
Mme OSTERMEYER Sushma	mandat à M. DRUART Frédéric
M. THIAM Moustapha	mandat à Mme SALIM Malika

Était absent : /

Secrétaire de séance : Vanessa LEONCE

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

Après examen des dossiers :

INTERCOMMUNALITE													
16.143	Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre : Approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des charges territoriales (CLECT) pour l'année 2016,												
16.144	Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre : fixe le montant du Fond de Compensation des Charges Territoriales provisoire 2016 de la commune à 3 371 743 €.												
16.145	Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre : Autorise le Maire à signer les conventions et tout document afférent à intervenir avec l'EPT, pour le reversement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la redevance spéciale à compter de 2017												
FINANCES													
16.146	Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, pour l'élaboration du Budget Primitif 2017, des budgets principal et annexe des parkings.												
16.147	Adopte la décision modificative n°1 de l'exercice 2016 pour le budget principal arrêté comme suit : <table border="1" data-bbox="217 667 1161 887"> <thead> <tr> <th></th> <th>DEPENSES</th> <th>RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FONCTIONNEMENT</td> <td>22 910,00</td> <td>22 910,00</td> </tr> <tr> <td>INVESTISSEMENT</td> <td>15 981 872,00</td> <td>15 981 872,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>16 004 782,00</td> <td>16 004 782,00</td> </tr> </tbody> </table>		DEPENSES	RECETTES	FONCTIONNEMENT	22 910,00	22 910,00	INVESTISSEMENT	15 981 872,00	15 981 872,00	TOTAL	16 004 782,00	16 004 782,00
	DEPENSES	RECETTES											
FONCTIONNEMENT	22 910,00	22 910,00											
INVESTISSEMENT	15 981 872,00	15 981 872,00											
TOTAL	16 004 782,00	16 004 782,00											
16.148	Adopte la décision modificative n°1 de l'exercice 2016 pour le budget annexe des parkings arrêté comme suit : <table border="1" data-bbox="217 1021 1161 1240"> <thead> <tr> <th></th> <th>DEPENSES</th> <th>RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FONCTIONNEMENT</td> <td>79 100,00</td> <td>79 100,00</td> </tr> <tr> <td>INVESTISSEMENT</td> <td>40 000,00</td> <td>40 000,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>119 100,00</td> <td>119 100,00</td> </tr> </tbody> </table>		DEPENSES	RECETTES	FONCTIONNEMENT	79 100,00	79 100,00	INVESTISSEMENT	40 000,00	40 000,00	TOTAL	119 100,00	119 100,00
	DEPENSES	RECETTES											
FONCTIONNEMENT	79 100,00	79 100,00											
INVESTISSEMENT	40 000,00	40 000,00											
TOTAL	119 100,00	119 100,00											
16.149	Approuve la participation à l'équilibre du budget annexe des parkings municipaux et fixe cette participation à 127 500 € pour l'exercice 2016.												
DEVELOPPEMENT LOCAL CITOYENNETE													
16.150	Prend acte de la présentation du rapport 2015 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, approuve la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et autorise Monsieur le Maire à signer cette charte.												
COMMERCES													
16.151	Approuve l'avenant n° 2 à la convention de partenariat avec l'Association de Valorisation des Entreprises et des Commerces Choisyens AVECC pour l'année 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant .												
HABITAT													
16.152	Accorde sa garantie pour le remboursement d'un prêt souscrit par Valophis Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, afin de financer la réhabilitation de 172 logements locatifs sociaux situés 14-16 avenue Gambetta et autorise le Maire à signer la convention de réservation de 35 logements.												
TARIFICATION													
16.153	Approuve la tarification des activités sportives à compter du 01 Janvier 2017												
16.154	Approuve la tarification des activités de l'espace Langevin à compter du 01 janvier 2017												
16.155	Approuve la tarification des activités du service municipal de la jeunesse à compter du 01 janvier 2017												

DEVELOPPEMENT DURABLE	
16.156	Approuve la convention de partenariat à passer entre la ville de Choisy-le-Roi et le CAUE 94 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val de Marne) relative aux services apportés par l'Agence de l'Énergie et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.
TRAVAUX – URBANISME – CADRE DE VIE	
16.157	Approuve l'ouverture d'une concertation préalable au projet d'aménagement du quartier Lugo, et approuve les modalités de concertation.
16.158	Approuve l'avenant n°2 au contrat de concession d'aménagement liant la Ville de Choisy-le-Roi et SADEV 94 portant sur la participation de la Ville au coût de l'équipement sportif pour la Zac des Hautes Bornes et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.
16.159	Approuve la modification du Programme des Équipements Publics de la ZAC des Hautes, approuve les modalités de publicité s'y rapportant et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces et documents afférents à la présente délibération.
16.160	Approuve le compte rendu d'activité de la ZAC des Hautes Bornes pour l'année 2015
16.161	Approuve le compte rendu d'activité de la ZAC du port pour l'année 2015.
RESSOURCES HUMAINES	
16.162	Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
16.163	Adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire présenté au conseil municipal.
16.164	Approuve la convention de mise à disposition de personnel à passer entre la ville et l'Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.
16.165	Approuve la convention à intervenir entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile de France et la ville de Choisy-le-Roi, permettant la continuité des missions d'inspection et d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels à compter du 1er janvier 2017 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les actes y afférents.
ADMINISTRATION GENERALE	
16.166	Prend acte du rapport annuel 2015 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (SIPPEREC)
16.167	Prend acte du rapport annuel 2015 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France (SIGEIF)
16.168	Prend acte du rapport annuel 2015 du Syndicat de Chauffage urbain Choisy-Vitry (SICUCV)
16.169	Compte rendu des Décisions L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales DECLARE que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n° 16.269 à n° 16.317 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à Choisy le Roi, le 15 Décembre 2016.

Didier GUILLAUME
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.